

MPM

DDTM du NORD

13 SEP. 2022

SDI / ADS

Direction régionale
des affaires culturelles



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Gilles LEROY
03 28 36 78 62

gilles.leroy@culture.gouv.fr

Références : PC05963222C0005

Le Préfet de région

à

DDTM du Nord

299 Rue Saint Sulpice
CS 20839
59508 DOUAI CEDEX

LILLE, le 08 septembre 2022

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : WALLERS (NORD), Les Sept muids de la fosse Lambrecht
PC05963222C0005
Votre courrier du 22 juillet 2022
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 1 août 2022.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe HANNOIS